





La partie des terrains qui lui restent des constructions... 1845.

Mais, depuis, cette rue a été abandonnée, et la dame... 1852.

Un arrêté du conseil de préfecture, du 30 juillet 1852, a... 1852.

La compagnie du chemin de fer du Nord s'est pourvue... 1852.

Le lendemain, le dépositaire du paquet revient et... 1852.

La fille Lepage fut donc conduite au bureau de police;... 1852.

On se renseigna, et on apprit qu'en effet la fille Lepage... 1852.

On a supposé que celui-ci, chez lequel on a trouvé 100... 1852.

Il a été fait, qui n'a pu être établi, et l'inculpation... 1852.

La fille Lepage, traduite seule en police correctionnelle... 1852.

Un incendie a éclaté hier dans le bois du Raincy... 1852.

Le sieur Lescot, débardeur à Argenteuil, a retiré de... 1852.

CHRONIQUE

PARIS, 4 AVRIL.

Un sieur Parant, qui a déposé comme témoin dans... 1856.

En effet, comme les sieurs Barrabé et consorts, le sieur... 1856.

M. Thierry de Rembault, officier en retraite, a porté... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

Le sieur Chalot lui aurait vendu 250 litres d'eau-de-... 1856.

La mendicité, défendue et sérieusement réprimée... 1856.

Voici un système de mendicité à domicile, sous forme... 1856.

Le 3 mars dernier, un individu déposait chez la portière... 1856.

Le lendemain, le dépositaire du paquet revient et... 1856.

Le surlendemain, une femme se présente, c'est la fille... 1856.

La fille Lepage fut donc conduite au bureau de police;... 1856.

On se renseigna, et on apprit qu'en effet la fille Lepage... 1856.

On a supposé que celui-ci, chez lequel on a trouvé 100... 1856.

Il a été fait, qui n'a pu être établi, et l'inculpation... 1856.

La fille Lepage, traduite seule en police correctionnelle... 1856.

Un incendie a éclaté hier dans le bois du Raincy... 1856.

Le sieur Lescot, débardeur à Argenteuil, a retiré de... 1856.

trente ans pouvait être juré, quelle que fût son ignorance... 1856.

Le jury sera donc, en vertu du décret du 4 juin 1853... 1856.

Mais cela ne suffit pas. La justice criminelle est, elle... 1856.

Ce sont des citoyens, choisis dans toutes les classes et... 1856.

Maintenant, quels sont les hommes que la loi appelle à... 1856.

Ce sont des citoyens, choisis dans toutes les classes et... 1856.

Et ce sont pourtant ces hommes qui, réunis au nombre... 1856.

Inopinément arrachés à leurs occupations journalières... 1856.

Leur conscience, abandonnée à elle-même, ne va-t-elle... 1856.

Aussi n'est-il pas un seul juré consciencieux qui, en... 1856.

Toute la science morale du jury, dit avec raison l'auteur... 1856.

Notre conscience, voilà notre guide; la justice, notre... 1856.

Les jurés n'ont donc pas besoin d'être légistes ou jur... 1856.

Or, l'ouvrage de M. le conseiller de Lagrèze n'est que... 1856.

Il se borne à développer, suivant l'ordre et suivant les... 1856.

On ne saurait trop le redire, ce qui manque, aujourd'hui... 1856.

Le livre de M. de Lagrèze a précisément pour objet de... 1856.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la réalisation de cette pensée... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Ce succès fait de plus honneur à nos jurés français... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la réalisation de cette pensée... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Ce succès fait de plus honneur à nos jurés français... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la réalisation de cette pensée... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Ce succès fait de plus honneur à nos jurés français... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la réalisation de cette pensée... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Ce succès fait de plus honneur à nos jurés français... 1856.

Le prompt épuisement d'une première édition atteste... 1856.

Je n'hésite pas à l'affirmer, la réalisation de cette pensée... 1856.

Bartole et les hommes illustres de son siècle, tel est le... 1856.

M. Mestadier, conseiller honoraire à la Cour de cassation... 1856.

Bourse de Paris du 4 Avril 1856.

Table with 2 columns: Instruments (Au comptant, Fin courant) and Values/Bases.

AU COMPTANT.

Table with 2 columns: Instruments (3 0/0, 4 1/2 0/0) and Values/Bases.

A TERME.

Table with 4 columns: Instruments (3 0/0, 4 1/2 0/0) and Values/Bases.

CHEMINS DE FER COUSÉS AU PARQUET.

Table with 2 columns: Stations (Paris à Orléans, Nord) and Values.

THÉÂTRE IMPÉRIAL ITALIEN. — En attendant Medea, qui... 1856.

A l'Opéra-Comique, Manon Lescaut, opéra en trois actes... 1856.

Un concours de plusieurs places de choristes (hommes... 1856.

THÉÂTRE IMPÉRIAL DU CIRQUE. — Demain samedi, dernières... 1856.

SALLE DES CONCERTS-MUSARD. — Aujourd'hui, samedi, 2e... 1856.

SPECTACLES DU 5 AVRIL.

Opéra. — FRANÇAIS. — La Joconde, Un Caprice. Opéra-Comique... 1856.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX.

Année 1855. Prix: Paris, 6 fr.; départements, 6 fr. 50 c.

Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue du Harlay-du-Palais, 2.

Imprimerie de A. Guyot, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

(1) De l'amélioration de la loi criminelle, en vue d'une justice plus prompte... 1856.

(2) Art. 40 de la Constitution. (3) Décret du 4 juin 1853.

(4) Disc. de M. Billaut, minist. de l'intérieur; Moniteur du 4 juin 1853.

(5) V. Statist. crim. de 1853.

Ventes immobilières.

ADJUDICATIONS DES CRIÉES.

BOIS DE GEOFFROY (MOSELLE)
Etude de M. PÉVOT, avoué à Paris (successeur de M. Maçon), quai des Orfèvres, 187.
Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 19 avril 1856, deux heures de relevée.

MAISON DE CAMPAGNE A ORLY
Etude de M. GIRAUD, avoué, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.
Vente aux criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 26 avril 1856, en un seul lot.

MARAI D'ORX (LANDES)
Etude de M. de BENAZÉ, avoué à Paris.
Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 26 avril 1856.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES, FORGES DU PORT-BRILLET
FORÊT DU PERTRE ET FORÊT DE CHEVRÉ
Arrondissements de Laval (Mayenne) et Vitry (Ille-et-Vilaine).

Contenances. Mises à prix.
1er lot. 2096 hect. 93 a. 78 cent. 2.216,502 fr.
2e lot. 1151 96 32 777,860
3e lot. 810 93 71 427,811

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LYON A LA MÉDITERRANÉE
AVIS A MM. LES ACTIONNAIRES.
Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires:

CIE GÉNÉRALE DU FLAX
MM. les actionnaires sont prévenus que l'assemblée générale extraordinaire qui avait été indiquée pour le 7 de ce mois ne peut avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre de titres déposés.

COMPAGNIE BOURBONNAISE D'ÉCLAIRAGE MINÉRAL
AVIS.
MM. les actionnaires de la compagnie bourbonnaise d'éclairage minéral sont prévenus que le nombre des actions déposées pour la réunion qui devait avoir lieu le 15 février dernier n'ayant point été suffisant, cette réunion a été remise au samedi 19 avril courant, à midi précis.

NETTOYAGE DES TACHES
sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants de peau par le BÉNZINE-COLLAS.
Médaille à l'Exposition universelle. (1843-1849)

SIROP INCISIF DEHARMBURE
Sixante années de succès prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, coqueluches et toutes les maladies de poitrine. R. St-Martin, 324, et dans les principales pharmacies.

MALADIES DES FEMMES.
Traitement par M. LACHAPELLE, maître sage-femme, professeur d'accouchement (comme par ses succès dans le traitement des maladies chroniques); guérison prompte et radicale (sans régime) des inflammations cancéreuses, des fréquentes et toujours ignorées, des leucorrhées, palpitations, débilites, faiblesses, maux de tête, maux de gorge, etc.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Avis d'opposition.

Par conventions verbales, en date du trois avril mil huit cent cinquante-six, M. FERRIÈRE a vendu son fonds d'hôtel meublé, rue Saint-Honoré, 359, à M. SAGET, qui, pour les oppositions, s'est domicilié chez M. Cochin, rue du Bouloi, 4. (15458)

Etude de M. FRAYSSE, huissier à Paris, rue de la Monnaie, 9.
Suivant acte sous seings privés, en date du treize mars mil huit cent cinquante-six, M. et Mme LOBBÉ, fondateurs en cuivre, demeurant à Paris, rue Ménilmontant, 61.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, quai d'Anvers, 9.
Pour l'exploitation, déjà mise en activité par ladite dame, du brevet d'invention à elle déposé, en son nom personnel, le vingt-six septembre mil huit cent cinquante-six, sous le N° 1753, ayant pour objet l'épuration du blanc dit d'Espagne, ensemble de tout commerce et industrie se rattachant à cette invention.

Etude de M. DELEUZE, successeur de M. Eugène Lefebvre, agréé, 146, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait quadruple à Paris le vingt-huit mars mil huit cent cinquante-six, enregistré et publié, ayant pour objet l'exécution et l'entreprise de travaux de terrassement, macadamage, pavage, bordures et trottoirs, le plan du même mois, par le receveur, qui a perçu les droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.
Le 5 avril.
Consistant en fontaine, buffet, fourneau, armoire, etc. (4901)
En une maison sise à Grenelle, rue des Entrepreneurs, 75.
Le 6 avril.
Consistant en bureau, buffet, secrétaire, bureaux, etc. (4902)
Grande-Rue, 143, à Boulogne (Seine).
Le 6 avril.
Consistant en tables, commodes, chaises, pendules, etc. (4903)
Sur la place publique de la commune d'Autenil.
Le 6 avril.
Consistant en montres vitrées, rouennerie, indienne, etc. (4904)
A Saint-Mandé, sur la place publique.
Le 6 avril.
Consistant en tables, chaises, fauteuils, buffet, etc. (4905)
En la commune de Courbevoie, sur la place publique.
Le 6 avril.
Consistant en armoire à glace, secrétaire, bureaux, etc. (4906)
Sur la place de la commune de Vincennes.
Le 6 avril.
Consistant en armoire, commode, table, chaises, etc. (4907)
Place du Marché, à Bagneux.
Consistant en comptoir de marchand de vins, etc. (4908)
Place de la commune de Belleville.
Le 6 avril.
Consistant en commode, établis, rideaux, lampes, etc. (4909)
Grande-Rue, 84, à Pantin.
Le 6 avril.
Consistant en bureau ministre chaises, tables, etc. (4910)
En la commune de Charonne.
Le 6 avril.
Consistant en bureau, chaises, commode, table, etc. (4911)
Sur la place publique de la commune de Pré-Saint-Gervais.
Le 6 avril.
Consistant en commodes, buffets, vaisselles, etc. (4912)
En la commune de Pantin, sur la place publique.
Le 6 avril.
Consistant en bureau, chaises, divan, médiane, etc. (4913)
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.
Le 7 avril.
Consistant en paletots de drap gris, teure d'ivoire, etc. (4914)
Consistant en comptoir, canapé, guéridon, tableaux, etc. (4915)
En une maison sise à Paris, rue de Richelieu, 45.
Le 7 avril.
Consistant en cinq appareils à gaz, trois glaces, etc. (4916)

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.

Etude de M. BERTEIRA, agréé à Paris, rue de Valenciennes, 42.
D'un acte sous seings privés, fait en trois originaux à Paris, le deux avril mil huit cent cinquante-six, enregistré en la même ville le même jour, par le receveur, qui a perçu six francs pour droits.